

Avis

PUBLIQUE.



LES HABITANS de la Ville et du DISTRICT sont priés de s'assembler au Palais de Justice, aux Trois-Rivières, *Samedi* ~~Jeudi~~ le dix-sept *neuf* Avril courant, à Deux heures après midi, pour recevoir le Rapport du Comité nommé dans l'assemblée du 8, et pour prendre de nouveau en considération les quatre vingt douze Résolutions de la Chambre d'Assemblée, et l'état actuel du Pays.

Par Ordre du Comité,

A. POLETTE,

Trois-Rivières,
11 Avril 1834.

Secrétaire.